

Développement local et économie sociale au Québec en milieu urbain: Les Corporations de développement communautaire (CDEC)

Depuis les années 80, les corporations de développement économique communautaire (CDEC), à l'origine, des groupes communautaires engagés sur les questions de la santé, du logement, de la protection sociale et autres, sont devenues des associations à but non lucratif de premier plan.

Les CDEC soutiennent l'entrepreneuriat local en proposant une assistance technique, des formations, des services consultatifs et des activités de mise en réseau. Elles appuient le développement de d'entreprises traditionnelles et collectives en collaboration avec des services spécialisés au niveau régional. Elles sont également des acteurs importants de la cohésion sociale, en participant aux processus de développement afin de concilier des préoccupations et intérêts divers et d'améliorer la qualité de vie. Elles sont engagées sur des questions de planification urbaine, de vitalité culturelle, etc. Un aspect important de leur travail implique le développement de la main-d'œuvre et l'intégration des populations visées, menés en collaboration avec les services publics décentralisés de l'emploi.

Les villes québécoises comptent actuellement 13 CDEC, couvrant des territoires peuplés de 1 600 000 habitants au total.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les conseils d'administration bénévoles sont composés de plus de 400 personnes issues de contextes différents (par ex. organisations communautaires, entreprises, organismes culturels, syndicats de travailleurs, municipalités et institutions financières locales). Ils sont élus par les membres via un processus de collèges électoraux.

Les CDEC bénéficient du soutien des trois échelons du gouvernement. Le Gouvernement canadien encourage leurs activités dans le domaine du développement des PME au travers de son Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Développement économique Canada. Le Gouvernement provincial du Québec offre un appui considérable en collaboration avec la ville de Montréal et la Ville de Québec dans le cadre de la politique de développement local du Québec. Le financement annuel de ces corporations provient, par ordre d'importance, du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral et du gouvernement municipal en question.

COMMENT ELLE A ÉTÉ IMPLÉMENTÉE

La ville de Montréal a connu d'importantes difficultés économiques au début des années 80. Le déclin industriel, les répercussions de la crise économique et l'expansion urbaine ont entraîné une progression spectaculaire de la pauvreté et du chômage dans de nombreux quartiers urbains.

Les acteurs sociaux traditionnels ont entamé un processus de développement économique communautaire qui a mené à la création des premières corporations de développement économique communautaire (CDEC) dans trois quartiers.

Les CDEC du Québec favorisent une approche de développement économique communautaire qui se veut globale, intégrée, basée sur la concertation, la mobilisation et la participation de l'ensemble des acteurs de la collectivité.

Ces organismes ont affiché leur désaccord par rapport aux théories économiques promettant qu'une forte croissance économique aurait des retombées positives sur les communautés pauvres et permettrait de remédier aux problèmes socio-économiques. Les initiateurs de ce mouvement de développement local estimaient que seule une action au niveau communautaire et de nouvelles formes de partenariats de développement économique pourraient apporter une réponse adaptée aux enjeux locaux, même en milieu urbain. Ils se sont tournés vers des gens d'affaires locaux, des institutions locales et des autorités municipales, régionales et fédérales pour appuyer un processus de redynamisation communautaire basé sur la mobilisation communautaire et les partenariats.

L'expérience québécoise du développement local dans les communautés urbaines au travers des CDEC a bénéficié d'un contexte particulièrement favorable pour instaurer un dialogue social parmi une grande variété de parties prenantes. Ce dialogue social est aujourd'hui perçu comme une composante essentielle de la culture politique.

IMPACTS

L'impact des CDEC a été évalué dans le cadre d'une étude portant sur la période 2007-2008. À cette époque, neuf CDEC à Montréal soutenaient 2250 entreprises en leur apportant des services consultatifs et avaient investi 7 053 000 dollars dans 254 entreprises, dont environ un tiers, 2 410 000\$ dans des entreprises de l'économie sociale. Ces fonds avaient mobilisé un total de 39 147 000\$ de capitaux additionnels, créant 1397 emplois. Les CDEC de quatre autres villes soutenaient 245 entreprises, créant ainsi 1372 emplois.

Des organismes de développement présents partout au Québec:

Suite à la reconnaissance du succès des premières CDEC, en 1997, la politique provinciale de soutien au développement local et régional instaure des comités de partenaires locaux partout sur le territoire. Il s'agit de Centre locaux de développement (CLD), principalement dans les régions rurales et d'autres CDEC dans les zones urbaines majeures du Québec. Les CLD ont pour mandat de soutenir l'entrepreneuriat local et le développement territorial. Le mode de gouvernance de ces CLD est déterminé par des élus locaux et la législation pose une exigence minimale de participation de représentants des secteurs privés et de l'économie sociale. Les CDEC pour leur part ont réussi à maintenir leur structure originale de gouvernance basée sur la participation de différents acteurs de la société civile. On compte 120 CLD, répartis dans toutes les régions du Québec tant dans les milieux urbains que ruraux.

Cette expérience offre toutefois de précieux enseignements pour les autres juridictions, du fait des innovations sociales inhérentes à son développement. Le processus initié par les organisations et mouvements sociaux, les vastes alliances locales et les formes de gouvernance multi-intéressé, l'approche intégrée du développement, le soutien assuré par les trois échelons du gouvernement ainsi que les instruments financiers, techniques et pédagogiques flexibles placés sous le contrôle local sont autant d'éléments pouvant être appliqués et adaptés dans d'autres contextes. Mais ces innovations sont fonction de la capacité des pouvoirs publics et des partenaires sociaux à exploiter de nouvelles formes de collaboration et de nouvelles approches du développement.

AUTEURS—COLLABORATEURS—SOURCES

Adapté du document ; « [Économie sociale et solidaire: notre chemin commun vers le travail décent](#) ».

Pour en savoir plus: <http://lescdec.org/>

